

Dossier N° C20136.00

# PROCES VERBAL DESCRIPTIF



**PREMIERE EXPEDITION**

# L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE JEUDI ONZE JUIN

## A LA REQUETE DE :

LE CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST) suite à une fusion absorption selon déclaration de conformité du 01 mai 2016 lui même venant aux droits de la société FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE suite à la fusion intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MIDI PYRENEES FINANCIERE REGIONALE accompagné d'un changement de dénomination sociale selon PV D'AGE du 10/07/2009) société anonyme capital de 124 821 703 euros inscrite au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644 dont le siège social est sis 26/28 rue de madrid à PARIS (75008) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué la SELARL LESPRIT-TRESPEUCH pris en la personne de Maud TRESPEUCH Avocat inscrit au barreau de l'Ariège demeurant 1 rue des Moulins 09000 FOIX au cabinet duquel il est fait élection de domicile.

Ayant pour avocat correspondant la SELARL TAVIEAUX MORO-DE LA SELLE, pris en la personne de Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, société d'avocats inscrite au Barreau de Paris, demeurant 6 rue de Madrid 75008 PARIS.

## AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 20 septembre 2008 par Maître Jean CATHALA, notaire associé à LAVELANET (09), contenant prêt à l'habitat.

*Je, Pierre CASTELA, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Françoise LOUBATIERES - Pierre CASTELA, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de MIREPOIX (Ariège), 12 Rue Porte d'Amont, soussigné*

Certifie m'être rendu le 20/03 /2020 à 14 heures, commune de VILLENUVE D'OLMES (Ariège), 29 Avenue du 08 Mai 1945 où à étant, alors que nous avons rendez-vous, aucune personne n'était présente.

Nous avons tenté de joindre les requis à plusieurs reprises sans résultat.

Certifie m'être rendu le 03/06/2020, à 14 heures 00, commune de VILLENUVE D'OLMES (Ariège), 29 Avenue du 08 Mai 1945 en présence de Monsieur PASINI Hubert du cabinet PROBATEX, expert en diagnostic immobilier, afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé où, là étant l'accès nous a été refusé. N'ayant pas de serrurier et la force publique nous avons sursis à nos opérations.

Certifie m'être rendu le 11/06/2020, à 14 heures 00, commune de VILLENUVE D'OLMES (Ariège), 29 Avenue du 08 Mai 1945 en présence de Monsieur PASINI Hubert du cabinet PROBATEX, expert en diagnostic immobilier, afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé appartenant à :

## PROPRIETAIRES :

## DESIGNATION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de VILLENEUVE D'OLMES (Ariège) 29 Avenue du 08 mai 1945 ainsi qu'il suit :

## PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
B	1704	29 avenue du 8 mai 1945	03a 49ca

Il s'agit d'une maison d'habitation sur trois niveaux comprenant au rez-de-chaussée : un garage, deux chambres, une cuisine, un WC, au premier étage, un séjour, une cuisine, deux chambres, WC et salle d'eau et au deuxième étage deux chambres et un grenier. Cette maison comprend également un petit jardinet clôturé. Cette maison a une superficie totale d'environ 252 M<sup>2</sup>.

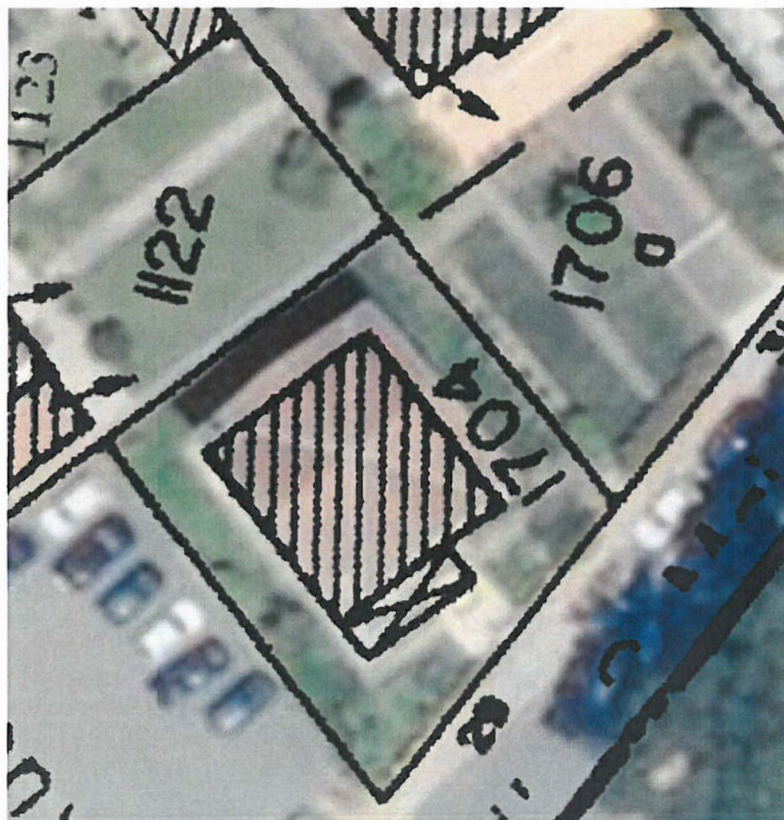
Ce bien est relié au réseau électrique, téléphonique.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

La production d'eau chaude est assurée par un cumulus électrique.

Le système d'assainissement est assuré par une fosse septique individuelle.

Ce bien est actuellement occupé par Madame BENOIT Diane, Monsieur CAMPAYO David et leurs 2 enfants.





### **I – REZ-DE-CHAUSSEE :**

On accède depuis l'extérieur par une porte en bois quatre battants, vitrée en partie haute avec du verre granité, avec serrurerie et poignée de porte au garage.

#### **1 – GARAGE**

Cette pièce a une superficie d'environ 36,81 M<sup>2</sup>.

Le sol est en ciment.  
Les murs sont peints.  
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée, depuis l'extérieur côté Est par une fenêtre double battant sur châssis en bois simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de deux points lumineux au plafond, de quatre interrupteurs, d'une prise électrique, d'une prise téléphonique, de deux arrivées d'eau, d'une évacuation d'eau, d'un cumulus électrique et d'un tableau électrique.





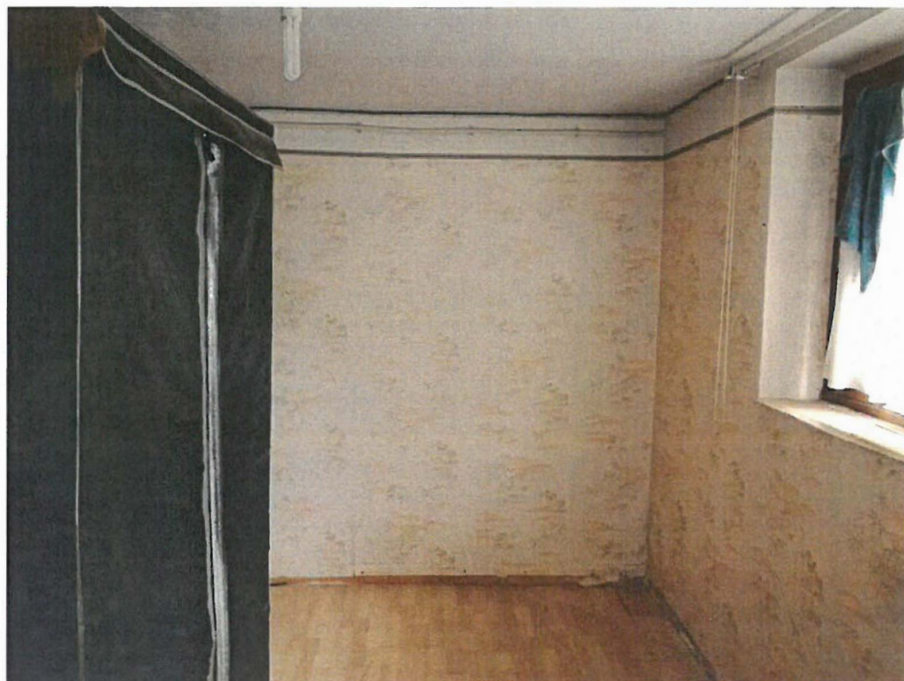
## 2 – CHAMBRE N°1 :

On accède à cette pièce depuis le par une porte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,40 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet flottant.  
Les plinthes sont en bois peint.  
Les murs sont tapissés  
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage avec survitrage coulissant extérieur, fermée sur l'extérieur par des volets.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, 1 interrupteur, 1 prise électrique et 1 radiateur électrique.



### **3 – CAGE D'ESCALIER :**

On accède à cette pièce depuis le couloir. Cette pièce a une superficie d'environ 1,92 M<sup>2</sup>.

Le sol est en bois constitué par les marches de l'escalier. La rampe est en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face de l'escalier.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Une porte en bois moulurée peinte donne accès au couloir du 1<sup>ier</sup> étage.



### **4 – COULOIR- DEGAGEMENT :**

On accède à cette pièce depuis le garage par un encadrement de porte sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 4,85 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une porte en bois, simple battant, avec deux vitres granitées donnant sur le garage.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur.



### 5 – CUISINE :

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte en bois moulurée peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 13,09 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints sur la majorité de la surface et carrelés côté hotte aspirante et évier.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur ? par une fenêtre double battant sur châssis en bois, avec survitrage en aluminium simple vitrage.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur de trois prises électriques.

Cette pièce est aussi équipée d'un évier faïencé sur meuble en bois, d'une hotte aspirante.



## **6 – CHAMBRE 2 :**

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte en bois moulurée peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,24 M<sup>2</sup>.

Le sol est en ciment.  
Les murs sont peints.  
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un point lumineux mural, d'un interrupteur, d'une prise électrique

Cette pièce est aussi équipée d'un lavabo en faïence mural.



## **7 – TOILETTES :**

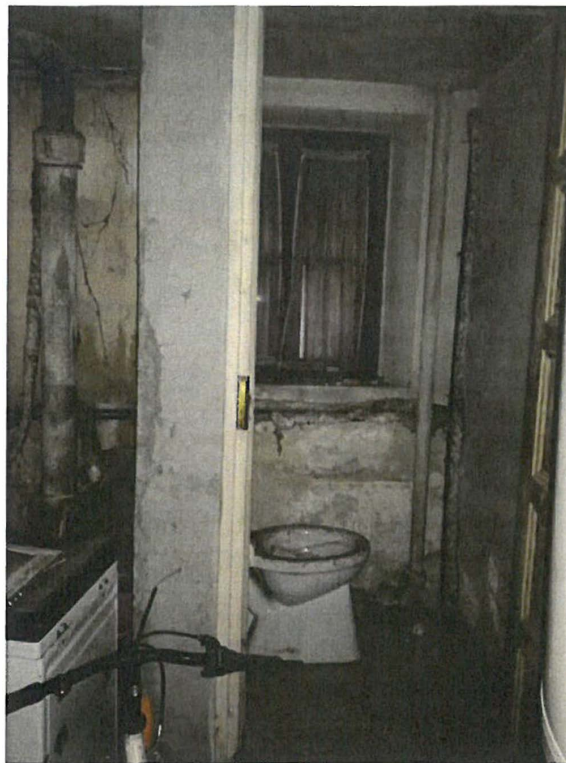
On accède à cette pièce depuis le garage par une porte en bois moulurée peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,24 M<sup>2</sup>.

Le sol est en ciment.  
Les murs sont peints.  
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur et d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal.





## **II – PREMIER ETAGE :**

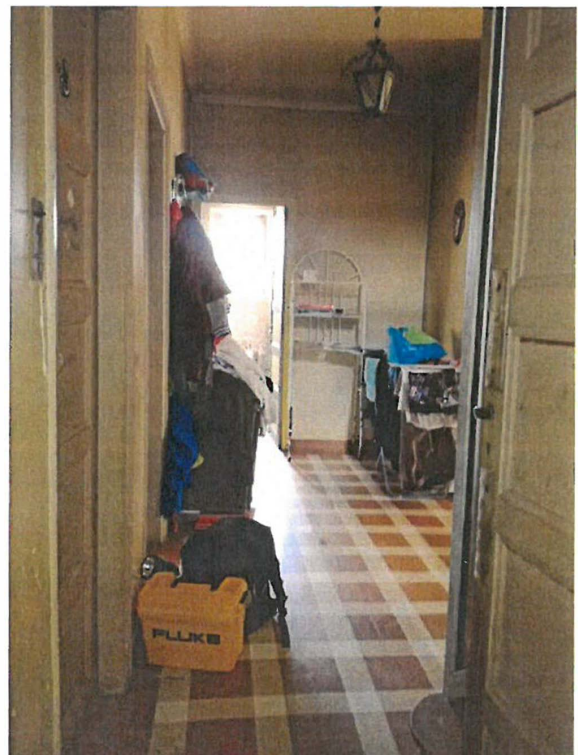
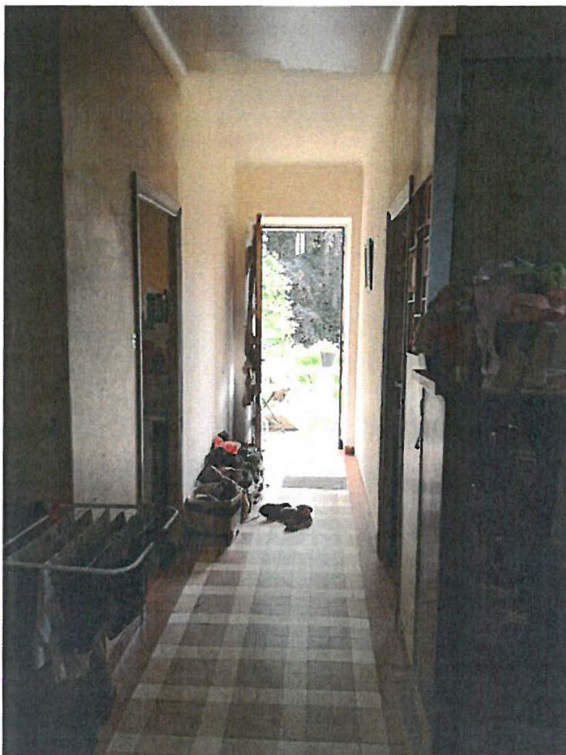
### **8 – ENTREE/DEGAGEMENT**

On accède à cette pièce depuis l'extérieur par le jardin par un escalier donnant sur une porte moulurée en bois avec quatre vitre et une grille de défense avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 16,57 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage. Les plinthes sont en carrelage. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par la partie vitrée de la porte d'entrée.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond et de quatre interrupteurs.



## **9 – SALON**

On accède à cette pièce depuis l'entrée par un encadrement de porte sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 15,72 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de trois prises électriques, d'une prise téléphonique, d'une prise télévision et d'un radiateur électrique.

Cette pièce est aussi équipée d'une cheminée, jambage et bandeau en marbre.



## **10 – CAGE D'ESCALIER**

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte vitrée sur châssis aluminium avec serrurerie et poignée de portes et un imposte fixe simple vitrage. Cette pièce a une superficie d'environ 2,70 M<sup>2</sup>.

Le sol est constitué par les marches en bois de l'escalier. La rampe est en bois.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond.



### **11 – CHAMBRE N°3 :**

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte en bois moulurée peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,07 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage, avec survitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de deux prises électriques et d'un radiateur électrique.

Cette pièce est aussi équipée d'une cheminée avec encadrement marbre.



## 12 – SALLE D’EAU :

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie, poignée de portes, et arrêt de porte. Cette pièce a une superficie d’environ 7,00 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont couverts de plaque de liège sur la moitié de la hauteur et peints pour le surplus.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l’extérieur, par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage, avec survitrage, fermée sur l’extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d’un point lumineux au plafond, d’un point lumineux mural, d’un interrupteur, d’une prise électrique, et d’un radiateur sèche serviette.

Cette pièce est aussi équipée d’un bidet en faïence, d’un lavabo sur colonne en faïence, d’une cabine de douche maçonnée et carrelée, d’une bouche VMC.





### **13 – CHAMBRE N°4**

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 11,80 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet flottant.

Les murs sont tapissés.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage, avec survitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de trois prises électriques et d'un radiateur électrique.



## 14 – WC

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 2,12 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

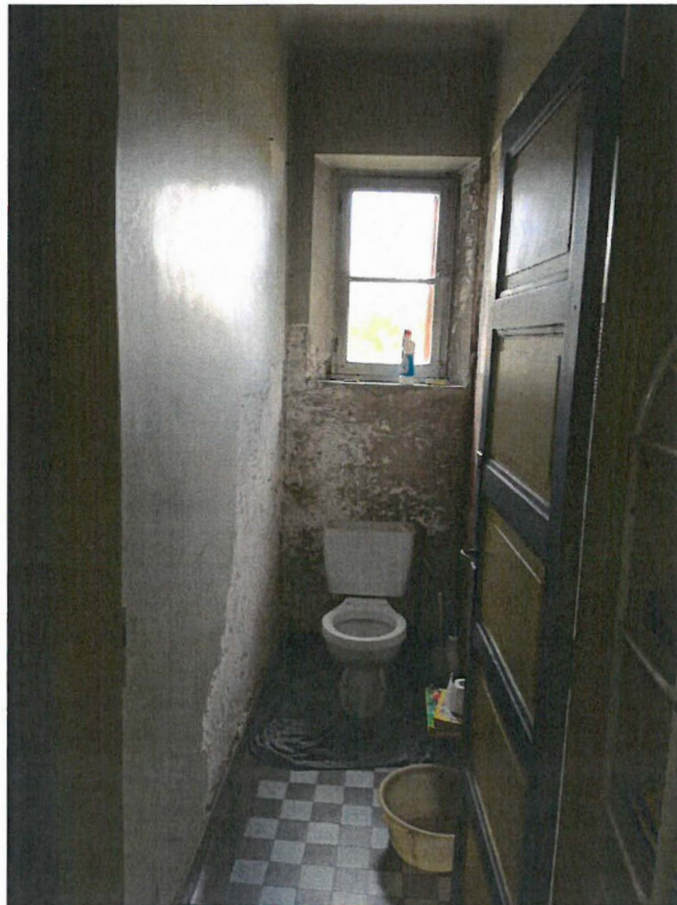
Les murs sont peints.

Le plafond est peint

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, d'un interrupteur.

Cette pièce est aussi équipée d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal.



## 15 – CUISINE :

On accède à cette pièce depuis le couloir par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 15,77 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont carrelés côté cuisine et peints pour le surplus.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage, avec survitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de trois prises électriques, d'une prise télévision et d'un radiateur électrique.

Cette pièce est aussi équipée d'une hotte avec évacuation en toiture, d'une cheminée en brique.



## 16 – ARRIERE CUISINE

On accède à cette pièce depuis la cuisine par un encadrement de porte sans porte. Cette pièce a une superficie d'environ 2,52 M<sup>2</sup>.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont carrelés côté évier et peints pour le surplus.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur, par une fenêtre simple battant sur châssis en bois, simple vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, d'un interrupteur.

Cette pièce est aussi équipée d'un évier simple bac en faïence sur deux portes en bois, d'un placard en bis six battants (manque un battant).



### **III – DEUXIEME ETAGE :**

#### **17 – PALIER :**

On accède à cette pièce depuis l'escalier du premier étage. Cette pièce a une superficie d'environ 8,04 m<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet.  
Les plinthes sont en bois.  
Les murs sont peints.  
Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par la lumière provenant de la fenêtre située dans la cage d'escalier.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur.





### **18 – GRENIER 1 :**

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 29,87 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet

Les murs sont bruts.

Le plafond est constitué par la charpente et la sous-face de la toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en métal cette pièce est également éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre de toiture.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, d'une prise électrique.





### 19 – CHAMBRE 5 :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte moulurée en bois peinte, avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 11,85 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet.

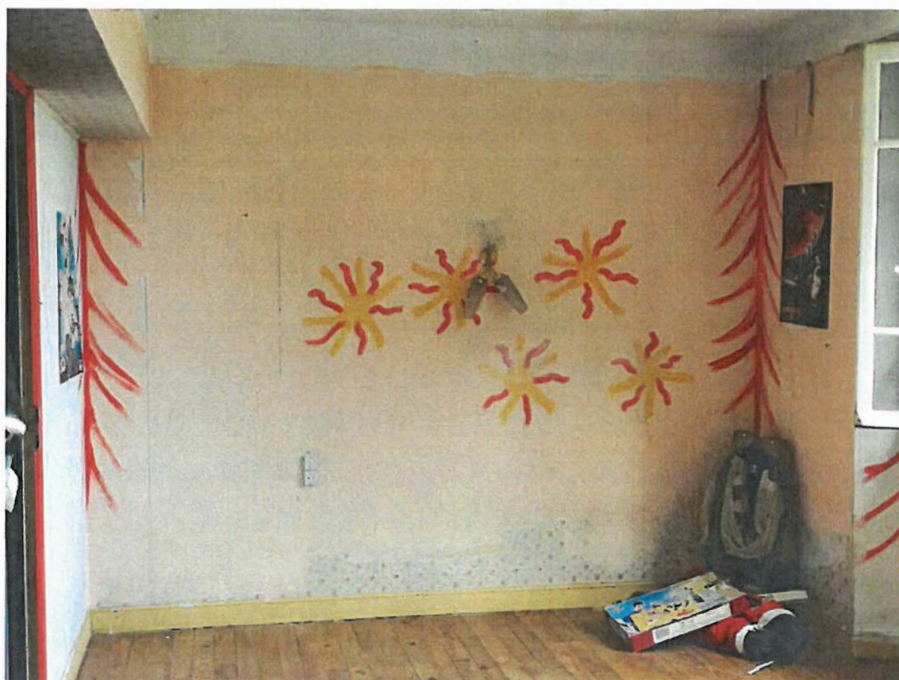
Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un point lumineux mural, de deux interrupteurs, d'une prise électrique, et d'un radiateur électrique.



## **20 – DRESSING**

On accède à cette pièce depuis la chambre n°5 par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 8,45 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet.

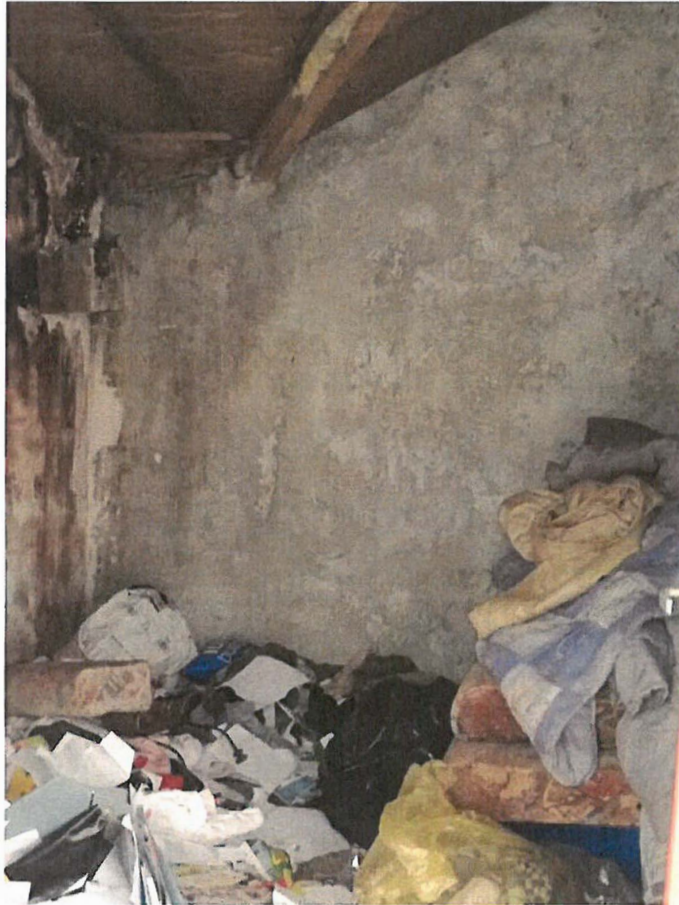
Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est constitué par la sous face de la toiture.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, d'une prise électrique.



## **21 – CHAMBRE 6 :**

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,83 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant plus deux fixes sur châssis en bois, simple vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en métal.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un point lumineux mural, d'un interrupteur, d'une prise électrique.



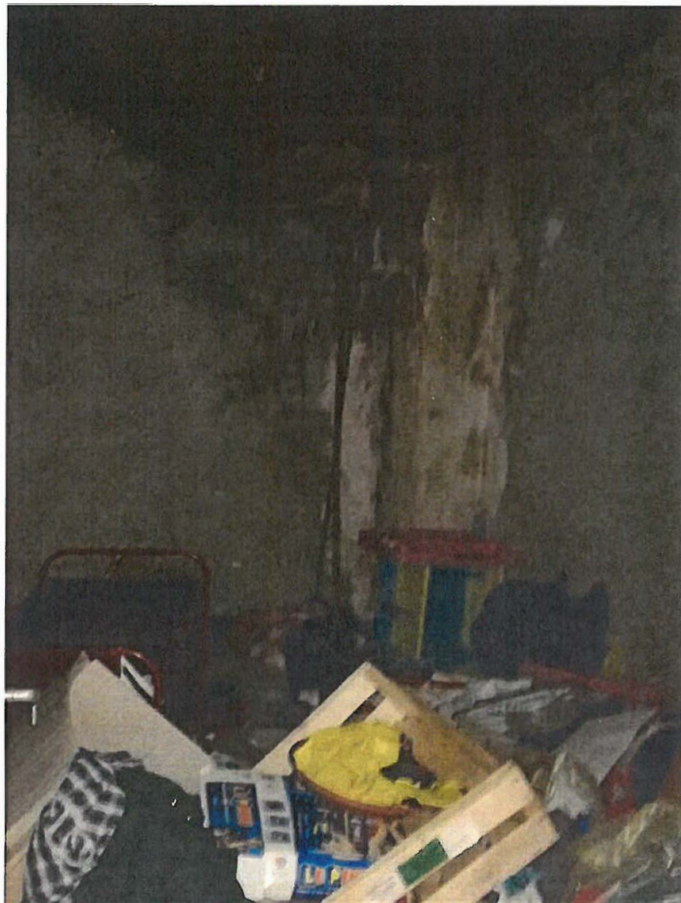
## 22 – GRENIER 2 :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte moulurée en bois peinte avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 12,08 M<sup>2</sup>.

Le sol est en parquet. Les murs sont bruts. Le plafond est constitué par la charpente de la toiture.

Cette pièce n'est pas éclairée depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur.



## IV – EXTERIEUR :



FACADE SUD-OUEST



FACADE NORD-OUEST



FACADE NORD-EST



FACADE SUD-EST

N'ayant plus rien à décrire, je me suis retiré et ai dressé le présent procès-verbal Descriptif auquel j'ai annexé diverses photographies pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES**

**DONT ACTE**

**COUT : Comme indiqué à l'original.**



**Maître Pierre CASTELA**